

Val-et-Châtillon



bertrand

Espoir

Oui, le village n'a guère d'argent
Et toujours bien des tourments...
Mais il est **RICHE** de ses **GENS**
Et de toutes sortes de talents.
Parfois c'est un éblouissement !
Et dans ce jaillissement,
Il y a toujours un moment
d'amabilité,
de générosité,
de beauté,
de clarté,
Début d'une grande chaîne d'amitié
pour 2010
Car, j'en suis persuadée :
Seule la **SOLIDARITÉ**
Nous fera progresser !

Josiane FALLOTTE



2009

Bulletin municipal annuel

SOMMAIRE

3	Informations pratiques
4	Etat-Civil
5	Recensement 2010
6	Délibérations
<i>Associations</i>	
9	Maison Pour tous :
9	Manifestations
10	Centre de loisirs
11	Sauvegarde du Patrimoine
12	Bridge
13	USEP
14	Lire et faire lire
15	Mémoires du textile
16	Familles rurales
17	Club Vosgien
18	Association des conjoints survivants
19	JS Val
29	Les Gars du Val Cross
20	Les Restos du Cœur
20	AMC
21	ADMR
21	FR Services
<i>Culture & Histoire</i>	
2	Hommage : Alfred Bertrand
22	Le cinquantenaire de l'école
33	Monsieur l'abbé Robert Senger
35	Nos cloches ont 90 ans !
37	La Société « Les Gas du Val »
38	Millénaire de l'abbaye de Saint-Sauveur

*Madame le Maire,
le Conseil municipal et
le personnel communal
vous présentent leurs*



pour 2010

FABLIAU DES RENARDEAUX

Au couraail, les langues s'agitaient !

« *Eh oui, ils sont grands*

- *encore puissants*
- *mais bien gémissants dans les grands vents*
- *et ils bouchent les chéneaux*
- *et ils poussent le mur, il va s'effondrer en haut*
- *c'est pas la tête qu'il faut couper, mais les racine arrêter*
- *Y a qu'une solution : tout couper !*
- *Mais par quoi les remplacer ?*
- *Le Conseil a tranché : la même sorte : des tilleuls, déjà bien démarrés, de chez un pépiniériste renommé »*



Ainsi fut fait ; vite et bien fait !

Et même que la chorale les a enchantés...,

Et, M. le Curé, sur eux l'eau bénite a projeté.

Moralité : POUR SÛR, ILS VONT BIEN POUSSER

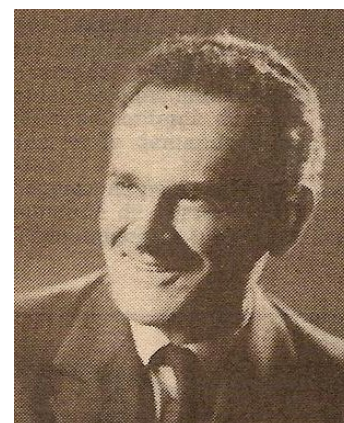
Josiane TALLOTTE

Hommage : Alfred Bertrand, un artiste du Val

En découvrant la couverture du Bulletin Municipal 2009, vous avez dû penser un instant : « j'ai déjà vu cela quelque part ! ». Ceux qui fréquentent régulièrement la Mairie ont tous déjà admiré ce tableau enneigé de la Grand Rue qui trône au milieu du bureau des secrétaires. Il est signé Bertrand. Alfred Bertrand, l'artiste peintre originaire du Val, avait offert à la commune ce magnifique paysage dans les années 1980. Autrefois il ornait le Grand Salon de la Mairie, mais probablement peu accessible au grand public, on décida de le descendre afin d'en faire profiter un plus grand nombre.

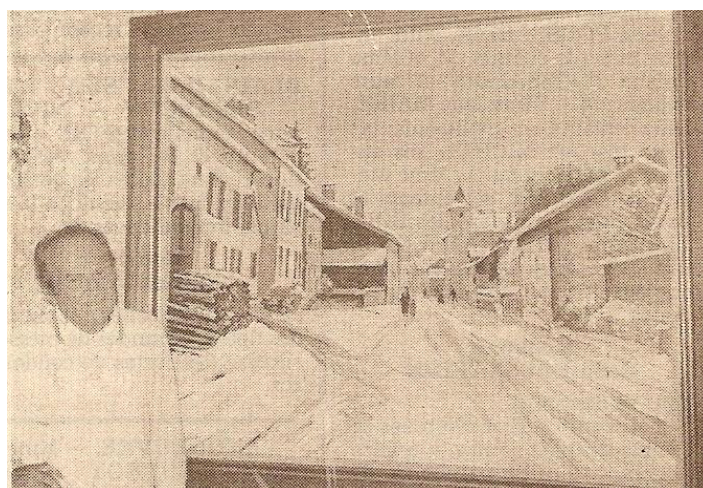
Qui est cet artiste dont nous souhaitons honorer la mémoire en première page ? C'est pendant la Grande Guerre, le 28 juin 1915 à Rambervillers dans les Vosges, que naît Alfred Bertrand. Son prénom le prédestinait certainement à devenir artiste peintre comme l'exceptionnel Alfred Renaudin, le grand peintre qui repose au cimetière du Val. Il ne connut jamais son père, Jules Alfred Bertrand, car ce dernier décéda le 18 juin 1915, quelques jours seulement avant la naissance de son fils. Il fut donc adopté par la Nation. Sa maman, née Alice Gérard, veuve de guerre, épousa en secondes noces Monsieur Desbrosses. Il passa toute sa jeunesse au Val. Attiré très tôt par la peinture, il fit son apprentissage à l'imprimerie

Victor Idoux de Nancy avant de conduire une brillante carrière de dessinateur publicitaire à Paris. Au cours de ses nombreux séjours dans notre village, il aimait à « croquer »



quelques beaux paysages de notre canton. C'est ainsi que l'on peut probablement retrouver certaines de ses œuvres chez des parents ou amis de l'artiste. Il exposa plusieurs fois son travail à Paris. Il obtint de nombreuses récompenses, notamment deux prix en 1983 au prestigieux Salon des Artistes Français, dont il était sociétaire depuis 1968. Il y avait déjà obtenu une Médaille d'Argent en 1969 et une Médaille d'Or en 1976. Il avait même reçu la médaille d'argent de la ville de Paris. Il épousa à Nancy le 18 février 1939 Szypra « Sabine » Wortmann. Deux fils naquirent de cette union, Jean Pierre et Alain. C'est dans 81ème année qu'est décédé Alfred Bertrand à Paris XVème le 21 décembre 1995. Il repose depuis au cimetière communal. Son épouse est décédée le 1er mai 2008 à Paris XVème. Elle est également inhumée à Val-et-Châtillon aux côtés de son époux.

Olivier BENA



Alfred Bertrand et son tableau de la Grand Rue sous la neige

Informations pratiques

Demande de passeport

Depuis le 28 juin 2009, le passeport biométrique remplace définitivement le passeport électronique.

Les titulaires d'anciens passeports peuvent toutefois continuer à les utiliser jusqu'à leur date d'expiration.

Plus sûr et plus performant, le passeport biométrique contient une puce où se trouvent la photo numérique et l'image des empreintes digitales du titulaire.

Pour l'établissement du passeport biométrique, il faudra se rendre, avec l'imprimé que nous vous remettons, dans une mairie équipée d'une station. Les mairies équipées les plus proches de Val-et-Châtillon sont : Baccarat, Sarrebourg et Lunéville (un rendez-vous peut être nécessaire).

Il faudra fournir :

- 2 photographies
- un extrait d'acte de naissance (à demander à la mairie du lieu de naissance)
- un justificatif de domicile récent (facture EDF, téléphone, quittance d'assurance)
- un timbre fiscal de :
 - 88 euros pour un adulte
 - 44 euros pour un mineur de 15 ans et plus
 - 19 euros pour un mineur de moins de 15 ans.

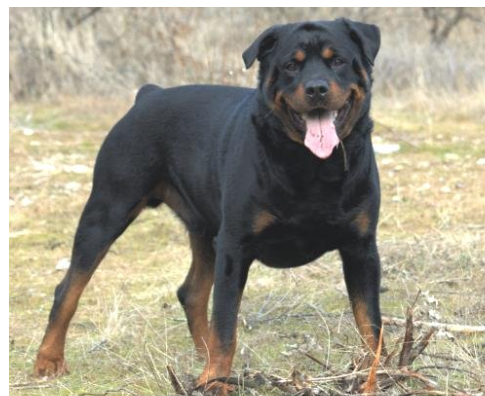


Chiens de 1^{ère} ou 2^e catégorie

Si vous avez un chien de 1^{ère} ou 2^e catégorie, vous devez obtenir un permis de détention avant le 31 décembre 2009.

Comment ? En en faisant la demande, à la mairie, en fournissant :

- certificat d'identification ;
- vaccination antirabique attestée sur un passeport ;
- assurance responsabilité civile spécifique ;
- évaluation comportementale ;
- attestation d'aptitude du détenteur ;
- et pour les chiens de première catégorie : stérilisation attestée par un certificat vétérinaire.



Précisions

- **L'évaluation comportementale** doit être réalisée entre 8 et 12 mois pour les jeunes chiens de catégorie 1 ou 2.
- Lorsque le chien n'a pas atteint l'âge auquel cette évaluation doit être réalisée, il est délivré à son propriétaire ou son détenteur **un permis provisoire**
- Si les résultats de l'évaluation le justifient, le Maire peut refuser la délivrance du permis de détention.

Rappels

- Les chiens de 1^{ère} ou 2^e catégorie doivent être muselés et tenus en laisse dans tous les lieux publics ou locaux ouverts au public.
- Un chien de 1^{ère} catégorie ne peut pas être importé, acquis ou cédé à titre gratuit ou onéreux.
- Certains lieux leur sont interdits : se renseigner auprès de la direction des services vétérinaires.

Changement des horaires d'ouverture de la mairie

À partir du 1^{er} janvier 2010, les heures d'ouverture du vendredi après-midi sont avancées de 30 minutes (13h30– 16h30 au lieu de 14h– 17h).

- Lundi : 13h30 – 14h30
- Mardi : 11h – 12h
- Jeudi : 11h – 12h
- Vendredi : 11h – 12h et 13h30 – 16h30

Etat civil

Nos doyens

- Madame CHOPINEZ née BONTEMS Simone née le 18/10/1918
- Monsieur HERY Raymond né le 6/1/1925

Naissances

- VILMINT Sthella née le 20 mars 2009
- JUSZCZAK Nolan né le 04 mai 2009
- FRANOT Kylian né le 25 mai 2009

Mariages

- LALLEMENT Fabrice et HERY Anne-Marie mariés le 18 avril 2009
- WELSCH Johann et CONTASSOT Coralie mariés le 02 mai 2009
- STRICHER Dimitri et DURAND Magalie mariés le 08 août 2009



LALLEMENT Fabrice et HERY Anne-Marie



STRICHER Dimitri et DURAND Magalie

Décès

- Madame WAJDZIK épouse HALBEHER Jeannine décédée le 09 janvier 2009
- Madame MATHYS Paule décédée le 19 janvier 2009
- Monsieur SCHALLER Robert décédé le 05 février 2009
- Monsieur BIDON Georges décédé le 31 mars 2009
- Madame GRACIANI Veuve GUENOT Gisèle décédée le 09 juin 2009
- Monsieur MARCHAL Daniel décédé le 07 juin 2009
- Monsieur VASSEUR André décédé le 23 octobre 2009
- Madame MARTIN veuve HERY Madeleine décédée le 16 décembre 2009

L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Vos élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc.). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Val-et-Châtillon, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, fait l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population. Val-et-Châtillon est recensé en 2010.

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de votre commune, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2010.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les

questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le samedi 20 février 2010.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour plus de renseignements, contactez la mairie.

Vous pouvez consulter les résultats du recensement sur le site <http://www.insee.fr>, par exemple :



Population :

	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Population	1 150	1 039	759	675	696	703
Densité moyenne (hab/km²)	61,9	56,0	40,9	36,3	37,5	37,9

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2006 exploitations principales.

Évolution du nombre de logements par catégorie :

	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Ensemble	466	446	435	410	390	395
Résidences principales	368	352	292	275	273	284
Résidences secondaires et logements occasionnels	38	59	84	74	67	57
Logements vacants	60	35	59	61	50	54

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2006 exploitations principales.

Les délibérations du Conseil en 2009

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- M. Olivier BECHE
- M. Alfred BECKER - Adjoint
- M. Olivier BENA
- M. Christian BERNARD - Adjoint
- M. Jean-François COSTER - Adjoint
- M. Lionel CUNAT
- Mme Josiane EHRLÉ
- Mme Marie-Thérèse GERARD
- M. Pierre MILLION
- M. Paul NEVEU
- Mme Brigitte ROLAND
- Mme Marie-Josèphe SCHMITT
- Mme Josiane TALLOTTE - Maire
- M. Jean ULM



Avertissement : Il ne s'agit que d'un aperçu des délibérations. Seules les délibérations originales, consultables en mairie, ont valeur légale.

Réunion du 20 février

- **Assainissement.** Adoption du plan de zonage présenté par la société Berest et association avec Cirey pour la construction et le fonctionnement de la station d'épuration qui sera construite à Cirey. Accord pour relier le réseau du Val à celui de Cirey au niveau de la rue Rayeterre
- **Sté NOVATISSUE.** Refus d'accueillir les boues de NOVATISSUE sur les terrains de Val-et-Châtillon.
- **Desserte des massifs communaux.** Le devis O.N.F s'élevant à 2000 H.T. est accepté. Une moitié sera payée par Petitmont, l'autre par Val-et-Châtillon
- **Rétrocession d'une concession inutilisée.** Remboursement de la somme de 64€ à Monsieur Pierre RAMELLA.
- **Remboursement à un locataire.** Remboursement de la somme de 158.72 € à Madame CARO Evelyne, qui avait réparé, à ses frais, une conduite d'eau d'un logement loué par la Commune.
- **Destination des coupes 2009 :** VENTE DE BOIS FACONNES, Parcelle 39 – estimée à 600 m3 et vente de grumes aux ventes groupées organisées par l'Agence de l'Office National des Forêts ; le cas échéant, la cession des articles demeurés invendus.
- **Reconstitution forestière :** adoption du projet de reconstitution lié aux conséquences de la tempête du 26 décembre 1999, sur 111994 ha, pour 10 751,42 € ht. Demande d'une aide publique d'un taux de 80%.

Réunion du 26 mars

- **Tarifs de location de la salle des fêtes :** nouveaux tarifs applicables à compter du 1er Janvier 2010 (11 pour, 2 abstentions)

	buvette	ensemble	caution
Associations	40 €	75€	100€
Habitants	125€	250€	250€
Personnes extérieures	240€	400€	500€

- **Devis pour tonte 2009 :** Le conseil accepte les devis présentés par Monsieur LEGRAND pour la tonte des terrains "cascade" et "derrière Mairie".

Cascade : 4 058.75€ ttc. Mairie : 1 186.68€ ttc.

- **Location d'un local** dans la zone artisanale : location à la scierie Machet, à compter du 15 avril 2009, d'un un local de 425 m2 au prix annuel de 600€ par an, et le terre-plein devant le hangar pour 60€ par an.

- **Taux d'imposition 2009 :**

- Taxe d'habitation : 5.40%
- Taxe foncière bâtie : 7.57%
- Taxe foncière non bâtie : 28.81%
- Taxe professionnelle : 6.42%

Réunion du 8 avril

- **Station d'épuration.** Convention pour l'assistance technique avec le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle (programmation des travaux, technique réseaux et gestion du service.)
- **FCTVA.** Convention avec le représentant de l'Etat, à accroître les dépenses d'investissement en 2009 pour bénéficier du dispositif du plan de

relance de l'économie relatif au fonds de compensation.

- **Changement de secrétaire de mairie.** En raison du départ en retraite de Mariette BLANCK : Suppression du poste de SECRETAIRE DE MAIRIE et création du poste d'ADJOINT ADMINISTRATIF 1ère CLASSE.

Réunion du 27 mai

- **Décision modificative.** Virements de crédits :
 - Pour 95037€, du compte 2318 au 2117
 - Pour 60€, du compte 678 au 768

- **Reconstitution forestière.** Adoption du projet de reconstitution lié aux conséquences de la tempête du 26 décembre 1999, sur 33,3363 ha, pour 32 002,85€ HT. Demande d'une aide publique à hauteur de 80%.

Réunion du 26 juin

- **Comité National d'Action Sociale.** Adhésion au CNAS des agents retraités de la collectivité (112,03 € par agent retraité).

- **Décision modificative n° 3.** Virement de crédits, pour 650€, du compte 2318 au 2158 (autres matériels et outillage)

Réunion du 11 septembre

- **Accord des subventions municipales :**

- JS Val : 500,00 €
- Maison Pou Tous: 1 500,00 €
- AEIM : 100,00 €
- Club Vosgien : 475,00 €
- Le trèfle : 75,00 €
- Val Cross : 620,00 €
- Restos du cœur : 200,00 €
- ASIC : 152,00 €
- Conjoint survivants : 75,00 €
- Noël des enfants : 800,00 €

- ADMR : 150,00 €
- AMC : 250,00 €
- L'école de musique de Blâmont : Aucune
- La Fondation du Patrimoine : Aucune

- **Décision modificative n°1,** budget eau : virement de crédit du compte 615 au 673 (annulation de titre sur exercice antérieur).

- **Église.** Suite à la fermeture du chauffage de l'église pour raison de sécurité, la petite salle de la salle des fêtes pourra être prêtée le dimanche et le mardi matin afin d'y célébrer des messes en hiver.

Réunion du 23 octobre 2009

- **Assurance statutaire du personnel.** le Conseil retient l'offre « Prestations statutaires » de la SMACL : (4,20 % de la masse salariale assurée avec une franchise de 10 jours en maladie ordinaire).
- **Cession du bâtiment des anciennes écoles.** Le Conseil décide de vendre Erevos et fixe le prix minimum à la somme de 200.000 € (les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur)
- **Vente de bois.** Par 12 voix pour, 1 abstention, 1 voix contre, le Conseil accepte la vente en régie des lots invendus de parcelles 15 – 18 – 22 – 36 – 28.
- **Tarifs de la salle des fêtes pour les associations extérieures.** Par 11 voix pour et 3 voix contre, les prix de location, pour les associations extérieures aux villages, sont fixés comme suit : 60 € la buvette, 110€ la grande salle. La caution reste inchangée : 100€.
- **Locations approuvées :**
 - d'un logement du groupe scolaire (rez-de-chaussée) à M. Alain GERARD
 - d'un logement du groupe scolaire (F3) et garage à Mme KIPPEURT
 - d'une seconde partie du hangar de la zone artisanale: Au club de voile de pierre percée
- **Entrées et sorties du SDAA54 :** le conseil approuve
 - les demandes d'entrée au SDAA54 des communes de MONTREUX et BATHELEMONT-LES-BAUZEMONT ;
 - les demandes de sortie au SDAA54 des communes de VILLE-AUMONTOIS, LEMENIL-MITRY, VAUDEVILLE, VAUDEMONT, THEY-SOUS-VAUDEMONT, BLÉNOD-LES-TOUL, Millery, AUTREVILLE-SUR-MOSELLE, LARONXE et SAINT-CLÉMENT.
- **Location de la salle des fêtes :** en raison des services rendus à la commune, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de mettre gratuitement la salle des fêtes à disposition de Michel BONTEMS, le 3 octobre 2009, à l'occasion de son départ en retraite. Seuls les frais de gaz et d'électricité resteront à sa charge
- **Décisions modificatives approuvées :**
 - budget eau : de -18 656,80 € au 637 (autres impôts, taxes...) à + 10 926,06 € au 701249 (Redevance pollution domestique) et +7 730,74 € au 706129 (Redevance modernisation)
 - Budget principal : de -75€ au 6574 à + 75€ au 673 (annulation de titre d'exercice antérieur)
- **Destination des coupes en 2010.** VENTE EN BLOC ET SUR PIED des parcelles n° 11 – 31 A – 37 – 7 – 8 – 9.

Réunion du 11 décembre

- **Dotation solidarité.** Demande d'une subvention au titre de la dotation de solidarité de l'année 2009 pour financer le remplacement du photocopieur de la mairie.
- **Recensement 2010 .** Alain GERARD est nommé coordonnateur communal. Anne-Marie CARO et Alain GERARD sont nommés agents recenseurs.
- **Assainissement.** Le Conseil est favorable au projet de convention relative au groupement de commandes « Consultation d'assistant à maîtrise d'ouvrage en vue de l'assainissement des communes de Cirey-sur-Vezouze, de Val-et-Châtillon et de Petitmont » .
- **Déneigement :** Le conseil autorise le Maire à signer la convention à établir entre la commune de Petitmont et la commune de Val-et-Châtillon pour assurer le déneigement des voies communales de Petitmont se trouvant dans le secteur de Nitra par la commune de Val-et-Châtillon.
- **Emprunt :** pour financer les travaux
 - d'investissement de rénovation, accord pour la réalisation d'un emprunt de 40 000 € auprès de la *Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne*, d'une durée de 12 ans avec remboursement trimestriel, au taux de 3,60% .
- **Horaires de la mairie.** Les horaires d'ouverture au public du vendredi après-midi sont avancés de 30 minutes (13h30 – 16h30 au lieu de 14h – 17h) à partir du 1er janvier 2010.
- **Prix de l'eau.** Le Conseil fixe les tarifs suivants pour la consommation de l'année 2010 (facturation en 2011) :
 - Eau : 1,55 € HT le m3
 - Branchement : 30 € HT
 - Assainissement : 0,41 € HT le m3
- **Embellissement du parc derrière la mairie.** Le Conseil municipal AUTORISE la Section Sauvegarde du Patrimoine à installer de grandes pierres dans le parc communal, là où se trouve actuellement un large trou, et à installer les tuyaux qui permettront l'écoulement d'eau sur ces pierres puis la restitution de l'eau à la rivière.



Deuxième année pour l'association. Grâce à la motivation de tous ses membres, elle a pu réaliser beaucoup d'activités.

Elle compte 87 adhérents et 4 sections:

- section manifestations
- section sauvegarde du patrimoine
- section centre de loisir
- section bridge

Loto

11 avril

Une salle bien remplie pour cette soirée où les joueurs ont été satisfaits par la qualité des nombreux lots mis en jeu.

Fête du village

15 août

Superbe journée grâce au soleil qui est resté avec nous jusqu'au soir pour laisser place au feu d'artifice et à la bonne organisation des bénévoles.



Journée inter-associations

30 août

Pendant la fête de Machet, les associations du canton ont pu exposer leurs actions. Celles-ci, organisées tout au long de l'année, leur permettent de mieux se faire connaître.

Soirée théâtre

4 septembre

« Bienvenue à la CAF » interprété par Julie et Julian. Peu de monde, dommage.

Bourse aux affaires

2 au 9 novembre

C'était l'occasion pour 40 déposants de faire un tri dans leurs armoires et leurs buffets et pour 65 clients de faire de très bonnes affaires.

Marché de Saint Nicolas

5 décembre

En cours de préparation.

L'organisation sera la même que l'an passé avec en plus une marche CIREY/VAL le matin et VAL/PETITMONT l'après-midi avec un lâcher de ballons pour récolter des fonds pour le téléthon.

Noël des enfants

18 décembre

En cours de préparation.

Nous attendons les Guilidoux et comme chaque année, les enfants prendront le goûter avant l'arrivée du Père Noël qui viendra, on l'espère, avec les bras chargés de cadeaux.

Cette année, les enfants de l'école de Petitmont vont nous rejoindre pour le spectacle et nos anciens du village vont être invités par le CCAS au spectacle suivi d'un goûter.

Dans le cadre des animations financées en partie par le CAJT de la Haute-Vezouze, nous avons pu réaliser quelques actions.

Croisière sur l'étang du stock et parc de sainte croix

18 juillet

60 personnes ont profité d'une journée de détente malgré la pluie.



Sorties piscine

- 28 août: 55 enfants et 7 accompagnateurs
- 3 novembre: 65 enfants et 12 accompagnateurs

Prochaine sortie prévue le 22 décembre.

Cette action remporte un tel succès, qu'elle va certainement se poursuivre en 2010.

Canoë-kayak

Des défis sportifs proposés et financés par le conseil général pour les jeunes de 3 cantons (Blâmont, Badonviller et Cirey-sur-Vezouze).

Le kayak a vu le jour sur l'étang de Val.

Avec l'aide de Jean Vagnier, moniteur, les jeunes ont pu s'initier les mardis soirs de mai et de juin.



Le 4 juillet, pour finaliser les défis sportifs, 3 activités ont été offertes à tous : chien de traîneau, tir à l'arc et canoë kayak.

Beaucoup de monde tout au long de l'après-midi avec pour terminer un barbecue

Le kayak ayant remporté un vif succès, l'action a été reconduite pour l'année scolaire 2009/2010.

Les kayak sont prêtés par le Conseil général et le CAJT finance en partie le déplacement du moniteur qui vient de Toul.

3 cycles de 6 séances.

Tous les mardi du 15 septembre au 20 octobre 2009

Tous les mardi du 7 avril au 11 mai 2010

Tous les mardi du 18 mai au 22 juin 2010

Une réunion va être programmée pour pérenniser cette action et trouver un moniteur pour la suite.

ACCUEIL COLLECTIF POUR MINEURS

Dur, dur cette année de trouver un directeur.

Le centre a pu ouvrir ses portes du 20 juillet au 14 août avec à son bord 34 enfants, 5 animatrices et un directeur.

Les soleils ont brillé sur le centre pendant les 4 semaines. Quelle chance de pouvoir s'amuser à l'extérieur les après-midis.

Rencontre inter-centres dans le parc avec les enfants du centre de Cirey. Dommage, le centre de Petitmont n'était pas présent. Nous avons tous passé une superbe journée.



Mini camp. 3 jours et 2 nuits au refuge de la Boulaie: promenade, chants autour du feu, jeux. Ils ont tellement apprécié ces trois jours qu'il ne voulaient plus repartir. Les jours passent tellement vite dans ce magnifique endroit.

Une journée au parc d'attraction de Fraispertuis. Quelle chaleur, et beaucoup trop de monde. Nous sommes rentrés tous très fatigués.

Pour clôturer le centre, un spectacle a été offert aux parents, suivi d'un goûter.

Le centre de loisirs a définitivement fermé ses portes le 14 août dans les bâtiments face à la poste, pour les rouvrir en 2010 dans deux salles de l'école.

Un grand merci aux bénévoles de l'association qui ont donné de leur temps tout au long de l'année.

Merci à la commune, aux habitants de Val-et-Châtillon et aux intervenants extérieurs pour leur participation lors de nos manifestations.

**L'association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année
et ses meilleurs vœux pour 2010.**

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Voici deux ans que la section SAUVEGARDE DU PATRIMOINE existe, et nous pouvons dire à ce jour bravo et merci aux personnes bénévoles qui depuis le 05/12/2007 ont œuvré ensemble pour améliorer notre cadre de vie, totalisant 2658 heures dans différents secteurs de notre commune.

L'année 2009 a été bien remplie en ce qui concerne les actions menées par les groupes de travail. Quarante et une personnes ont répondu présentes, trente deux habitants de VAL et CHATILLON ainsi que neuf personnes de l'extérieur. Il est à noter que huit conseillers municipaux sont membres de la section depuis le début de cette aventure

ACTIONS MENÉES EN 2009 (d'avril à septembre)

- Enlèvement des tilleuls de l'église : abattage fait par une équipe O.N.F. Ensuite, repiquage de quatre jeunes sujets entre les souches.
- Jeux pour les enfants sur l'arrière de l'école.



- Grotte Notre Dame terminée.
- Nettoyage des containers secteur de la salle des fêtes et entretien toute l'année.
- Débroussaillage sur un hectare à l'arrière du groupe-scolaire le long de la rivière.
- Enlèvement de huit buttes de terre même secteur, totalisant 40 m3 environ utilisées pour la remise en état d'une future pelouse et du chemin de PETITMONT.
- Remise en état du mur square du Beau Soleil.
- Fouille à l'église pour écoulement des eaux pluviales.
- Tonte dans plusieurs secteurs.
- Nettoyage d'une partie de canal, de la rivière ainsi que du ruisseau Spire.

- Repiquage de 300 replants d'arbres d'ornement entre containers et étang.

- Réfection des fontaines et leurs fleurissement avec entretien et arrosage.



- Radier béton sur le pont de la rivière devenu dangereux.
- Remise en état du chemin d'accès à la forêt (maison Spire).
- Décapage intérieur pont métallique du canal, traitement avec convertisseur de rouille, bitume et peinture de protection.



- Nettoyage complet de la place salle des fêtes et remise en état des marches, crépi sur de grosses surfaces, jeux au sol (peinture) avec couleurs pastel assorties sur les candélabres béton et les potences d'éclairage.



- Les marches de l'église côté presbytère ont été remises en état.
- Tailles sur les déversoirs en pierre de la cascade à l'arrière du groupe scolaire.
- Enlèvement des joints ciment de chaque côté du pont métal du canal.
- Démontage et évacuation d'une partie des barrières cassées sur les promenades forêt côté Nitra.
- Taille des saules de l'espace vert le long de la rivière pour revoir l'ensemble du parc depuis la cascade à l'arrière de la mairie (douze stères de gros rejets).



- Ouverture d'un accès entre chemin de Petitmont et canal à proximité de la maison Spire.
- Désouchage à sept reprises de renouée du Japon de chaque côté de la cascade arriéré des écoles, encore une année de travail dans ce secteur pour la voir disparaître : Reste le bord de l'étang côté Nitra (extension importante).

POUR TOUTES CES ACTIONS...

Il semble important de connaître et de reconnaître les personnes ayant contribué aux actions menées dans notre village pour l'année 2009

- | | | |
|---------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| • Emanuelle ANCEAUX | • Gérard COURTOIS | • Bernadette MILLION |
| • Valérie BEAUJOIE | • Lionel CUNAT | • Pierre MILLION |
| • Olivier BECHE | • Mathieu DAVOS (LUNEVILLE) | • Paul NEVEU |
| • Alfred BECKER | • Blandine DEDENON | • André PIOT |
| • Chrétien BERNARD | • Jimmy ETIENNE | • Philippe ROLAND |
| • Pierre BESNARD | • Delphine ETIENNE | • Daniel ROYER |
| • Jacques BLANCHE | • Rémi GERARD | • Marie-Jo SCHMITT |
| • Michel BONTEMS | • Alain GRANDIDIER | • François SIGNE (NANCY) |
| • René BOUQUET | • Yoanne HUREAU (LUNEVILLE) | • Jean-Claude TALLOTTE |
| • Sylvain BOUVERY (CIREY) | • Véronique KEMPER | • Dominique THIRION (JARVILLE) |
| • Anne-Marie CARO | • Frédéric LECLERC | • Monique THIRION (JARVILLE) |
| • Agnès CHOPINEZ (NANCY) | • Isabelle LEDIEU | • Jean ULM |
| • Roland CHOPINEZ (NANCY) | • Kevin LEDIG (LUNEVILLE) | • Marie-Paule ULM |
| • Michèle COSTER | • Pierre MARCHAL | |

Nous vous invitons à concrétiser vos envies en venant nous rejoindre. Une réunion d'information se déroulera à la salle des fêtes de Val-et-Châtillon en début d'année, celle-ci étant organisée par la *Maison pour Tous*.

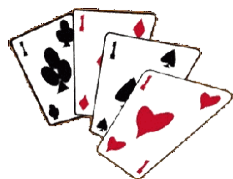
Très bonne mobilisation cette année, il faut continuer à y croire et aller de l'avant !

C'est pourquoi :

La main passe en 2010, Michel BONTEMS créateur de ce concept, avait prévu qu'il passerait la gestion et l'organisation à une ou plusieurs personnes de la section. Le temps est venu pour lui de concevoir et d'orchestrer une autre équipe dans une commune proche de Val, et pourquoi pas en 2012 à l'ensemble de notre canton.

NOUS COMPTONS SUR VOUS, UNE HEURE PAR SEMAINE POUR LE BIEN DE TOUS
POUR QUE VIVE CE QUE NOS ANCIENS NOUS ONT LEGUÉ

Pour plus d'information contactez Michel BONTEMS 3, rue Morval à Val-et-Châtillon, ☎ 06-80-44-24-99



BRIDGE

La section BRIDGE continue son petit bonhomme de chemin. Ses adhérents sont maintenant « au point » et les bases fondamentales pour pouvoir jouer sont acquises. Il ne reste plus qu'à progresser ! Leur « prof » est fier d'eux.

- ♥ *C'est un jeu méconnu mais très intéressant, dit Roland ;*
- ♠ *Oui, répond Jean, il faut connaître la table du 13 par cœur ;*
- ♦ *Les enchères ça va, mais le jeu de la carte est un peu difficile, surenchérit Thérèse ;*
- ♣ *Mais c'est sympa, termine Jeannine.*

Comme vous le voyez, il y a de l'ambiance et de la convivialité !

Bien sûr, nous aspirons à grandir et nous invitons cordialement toute personne désireuse d'apprendre ce jeu (il est préférable de venir à deux).

Cela se passe le LUNDI soir de 20h à 22h-22h30 à la salle des « restos du cœur », près de la salle des fêtes.

N'hésitez pas, n'appréhendez pas, si vous voulez vous documenter ou apprendre ce jeu, **venez !**

JCT



Encore une année riche en manifestations et évènements. Ils sont organisés par les parents d'élèves avec le soutien des autres associations, des habitants, et de la commune de Val-et-Châtillon

SAINT NICOLAS

Comme chaque année, le patron des écoliers a fait une petite visite dans l'école les bras chargés de friandises pour les enfants.



Les enfants sont toujours ravis de voir Saint Nicolas mais certains cachent mal leur peur quand ils aperçoivent son compagnon le Père Fouettard. Peut être ont-ils quelque chose à se reprocher.....

NOEL DES ENFANTS

Le 19 décembre, pour le Noël de enfants, nous avons eu la chance de recevoir LES GUILIDOUX qui nous ont présenté un superbe spectacle musical

Les Guilidoux nous ont entraînés dans leur univers à travers des chansons ludiques et pédagogiques. Ces chansons sont interprétées par deux personnages étonnants: Ramdam et Coccibelle qui tour à tour chantent, dansent, et jouent de plusieurs instruments.

Après le spectacle, les enfants se sont attablés devant un chocolat chaud et un petit pain en attendant la venue de Père Noël.

Chaque enfant est reparti avec un petit cadeau (un livre) qui leur a été remis en main propre par le Père Noël



CARNAVAL

Une journée attendue par les enfants, c'est le moment pour eux de sortir déguisés et de prendre un autre visage.

C'est aussi une journée qui mobilise les « mamans USEP » puisque dès le matin, elles préparent les beignets avec les ingrédients qui sont donnés par tous les parents et les mettent en sachets. L'après midi, ces même mamans accompagnent les enfants lors du défilé pour vendre les beignets dans chaque quartier.



De retour à l'école après le défilé dans les rues, les enfants ont droit à un goûter

SORTIE RAQUETTE dans les Hautes Vosges

Le 9 mars 2009, les enfants des classe de CE1 CE2 CM1 CM2 ont fait une sortie en raquettes au col de La Schlucht

Sur place, un guide a accompagné le groupe pour une grande ballade avec une pose dans un refuge pour manger.

Journée fatigante pour les enfants mais très amusante avec une grande bataille de boules de neige et de nombreuses glissades

PAQUES

Le lundi de la rentrée des vacances de printemps, les enfants ont eu une drôle de surprise. En effet, sur leurs tables le panier en origami qu'ils avaient confectionnés et décoré en classe avant les vacances avait été rempli de chocolats pendant leur absence par le lapin de Pâques.

LOTO

Un succès que nous nous efforcerons de renouveler et d'améliorer lors du prochain loto qui aura lieu en avril.

Nous y travaillons déjà!

KERMESSE

Grand changement cette année puisque la kermesse s'est déroulée le vendredi après midi.

À 16 heures, les maitresses ont ouvert les portes de l'école pour accueillir les parents et les enfants ont pu jouer sur les stands tenus par les maitresses et parents USEP.

Ensuite, nous avons pu découvrir le spectacle que les maîtresses et les enfants préparent chaque année.

Spectacle qui s'est terminé sous une grosse averse

Le repas qui a suivi à 19h n'a pas eu le succès des années précédentes mais nous remercions les personnes qui ont bien accueilli ces changements et qui sont restés pour le repas



Tous les bénéfices de ces manifestations servent à financer des sorties et une partie du voyage d'étude qui est organisé tous les 4 ans

Merci à toutes les personnes, maîtresses et personnes qui travaillent à l'école, mamans, membres des associations et conseil municipal qui nous apportent leur aide tout au long de l'année.

Merci à toutes les personnes qui nous accueillent ou qui se déplacent lors de nos manifestations pour leur générosité.

MERCI À TOUS POUR LES ENFANTS !



Lire et Faire Lire

Un appel aux bénévoles pour partager, avec les enfants, le plaisir de la lecture

Alexandre Jardin, romancier, et Pascal Guénée, ancien Président du Relais civique, ont créé l'association en 1999.

Plaisir de lire, plaisir de partager

Lire et faire lire est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires.

Fonctionnement

A la demande de l'enseignant et en cohérence avec le projet d'établissement et les pratiques pédagogiques, des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature.

Des séances de lecture sont ainsi organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

Les lundis de 16h30 à 17h15, Brigitte, Elizabeth, Marie-Thérèse et Paul accueillent 8 élèves de maternelle grande section :



MÉMOIRES DU TEXTILE

Depuis le 1^{er} avril 1995, l'association est garante d'un patrimoine industriel textile qui apporte dans la vallée de la Haute-Vezouze, une activité intense de 1850 à 1978.

Ces années laborieuses mettent en évidence l'existence même d'un patrimoine qui a, au fil des décennies, donné à notre commune l'essor d'une industrie très importante qui constitue à ce jour un patrimoine qui se définit ainsi : « Bien commun d'une collectivité, d'un groupe humain, considéré comme un héritage transmis par les ancêtres ». Soutenu par l'ancienne municipalité, l'équipe bénévole des premières heures, toujours présente (vingt personnes) par son travail et ses prestations, fait montre d'une activité intense pour pérenniser la création du site industriel par les Ets Lemant – Bechmann – Société Cotonnière Lorraine (8 hectares de friches industrielles aujourd'hui).

Au quotidien, il me semble, qu'on oublie, petit à petit, l'existence même de ce patrimoine. Au cours de réunions de travail ou d'information, on évoque de moins en moins l'existence du Musée du Textile, association garante d'un patrimoine qui ne doit pas disparaître des mémoires. Sans doute est-ce des oublis ?

Pourtant, vous êtes toujours aussi nombreux à nous soutenir : 406 personnes au 31 octobre 2009.

Nous couvrons largement l'hexagone à savoir :

- Val-et-Châtillon : 93
- Région Alsace : 28
- Cirey-sur-Vezouze : 121
- Région Midi-Pyrénées Orientales : 11
- Petitmont : 21
- Région Parisienne : 15
- Bertrambois : 16
- Région Aquitaine : 6
- Tanconville – Saint-Sauveur – Parux : 8
- Région Ouest : 8
- Région Nancy : 16
- Divers : 32
- Région Metz : 16

Le samedi 21 mars 2009, l'association a tenu sa 13^{ème} assemblée Générale ordinaire – 76 personnes étaient présentes. 250 pouvoirs ont été adressés, d'où

l'intérêt apporté par les membres adhérents à « Mémoires du Textile ». Le Quorum à réaliser était de 203.

L'activité du musée est toujours très modeste. Pas beaucoup de visites (1150). Très peu de visites payantes. La journée du 15 août toujours bien fréquentée (680 visites gratuites). La participation d'exposants, venus proposer leur création a été appréciée des badauds. On a pu noter cependant que les personnes visitant le site ne portaient pas le même intérêt à l'ensemble de réalisation de la chaîne pédagogique. Sans doute s'agissait-il de la génération des visiteurs. Ils passaient par simple curiosité, sans plus. Par contre d'autres étaient très passionnés à découvrir ou revoir le déroulement de la fabrication du fil et du tissu.

Le 4 octobre, l'association a été honorée de recevoir, Monsieur LEMANT Arnaud, domicilié à ZURICH (Suisse). Cette personne était accompagnée de plusieurs cousins de la famille LEMANT, descendants directs des fondateurs de

l'usine (anciens établissement BECHMANN) avant qu'elle ne soit reprise par des cousins BECHMANN, CAEN, puis VEIL.

Ces visiteurs étaient 22. Des cousins venus de Zurich, Paris, Orléans, Chartes. Ils ont découvert le site des anciennes usines et surtout curieux de connaître l'origine de l'installation des usines. Notre ami Roger CORNIBÉ a su, par ses narrations historiques, éclairer l'assistance sur l'importance et l'impact que leurs activités avaient apporté à Val-et-Châtillon et ses environs, en créant une activité textile qui perdura plus de 150 ans. Ensuite, ils ont découvert et apprécié les démonstrations de fabrication du fil par toute l'équipe du musée. Très sensibles de l'accueil reçu, ils ont remercié chaleureusement Monsieur CORNIBÉ Roger, pour son exposé, bien concis, du déroulement au fil des années de l'activité des usines.

Monsieur LEMANT Arnaud a promis de revenir avec d'autres cousins et amis pour visiter le site. Preuve que notre publicité est efficace puisque nous sommes connus au-delà de l'hexagone.



Toute l'équipe du Musée vous souhaite une bonne et heureuse année 2010.

Le Président,



Informations

1. Le samedi 27 mars 2010, à la salle des fêtes de Val-et-Châtillon, l'association tiendra son assemblée générale ordinaire.
2. Jours d'ouverture du Musée :
Avril, mai, septembre, octobre : les mardis, jeudis et dimanches de 13h30 à 18h.
Juin, juillet, août : les mardis, jeudis et dimanches de 13h30 à 18h.
Pour les groupes, nous consulter (tel : 03.83.42.59.13)
3. Ventes d'ouvrages :
« L'industrie textile dans la vallée de la Haute-Vezouze » (1825-1978)
Deux ouvrages. Prix de l'ouvrage : 17 euros en vente au Musée et chez l'auteur, M. CRONIBÉ Roger (tél : 03.83.42.67.92)



La structure de l'association tient toujours bon le cap, malgré l'incertitude de trouver un sang neuf, pour maintenir ou équilibrer un effectif permettant un fonctionnement des différents clubs. La relève s'annonce difficile. Nous devons accepter l'évidence.

Au premier octobre 2009, l'association compte 46 familles. Soit par activité:

Club féminin : 15 personnes.	Club Scrabble : 11 p.
Club Couture : 8 p.	Club 3 ^{ème} âge : 30 p.
	Club Gymnastique : 14 p.

Activités des clubs

Club féminin : Réunions toujours bien suivies et appréciées de toutes (tous les 15 jours les mercredis)

Club Couture : Malgré un effectif en diminution, l'activité du Club reste néanmoins soutenue.

Club scrabble : la fréquentation reste stable. Rencontres toujours aussi passionnantes. Toujours heureux de se rencontrer le mardi.

Club gymnastique : séances de relaxation toujours effectuées dans la bonne humeur.

Club du 3^{ème} Age : les réunions du mercredi (tous les 15 jours) sont toujours bien assurées (23/25 personnes). Elles sont appréciées par tous les participants.



Le mercredi 24 juin, le club a organisé son excursion annuelle (34 personnes). Cette année nous avons laissé de côté l'Alsace ou encore le massif Vosgien pour la visite des sites de Sion et de Domremy.

Le matin nous avons pu constater l'importance des travaux effectués par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle. Le site de la Colline inspirée ainsi que les bâtiments rénovés sont accueillants et appellent à la méditation.

À midi, nous avons pris le déjeuner au restaurant de l'hostellerie, repas apprécié par tous les participants. L'après-midi, nous nous sommes rendus à Domremy-la-Pucelle. Il faisait une chaleur torride.

Les installations présentées sont intéressantes à visiter. Nous avons cependant été déçus en partie de la présentation de la maison natale de Jeanne. Les travaux en cours entrepris par le Conseil Général des Vosges font apparaître une rénovation de la maison à grand renfort de couches de ciment, ce qui enlève l'aspect ancien du bâtiment tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Dommage que l'on n'ait pas privilégié cette séquence de l'histoire.

Retour au Val en soirée, avec l'avis de tous, se retrouver l'an prochain pour une nouvelle journée de détente.

Pédicure : Tous les deux mois au local de Familles Rurales ou à domicile. Pour 2010, première prestation le samedi 30 janvier 2010. Pour tous renseignements, s'adresser à Madame Genevière FERRON au 03.83.42.67.96

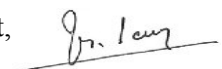
Information

Depuis le mardi 13 octobre 2009, l'association Familles Rurales assure ses réunions les mardis, mercredis, jeudis dans une salle de la salle des Fêtes. La rigueur budgétaire de la commune et la conjoncture économique sont des facteurs primordiaux pris en compte par la municipalité pour réduire les dépenses d'entretien en particulier celles concernant les anciennes écoles (ex EREVOS) occupées actuellement par des associations locales.

Il est vrai que la salle rénovée de la Salle des Fêtes est plus accueillante et conviviale.

L'ensemble des Clubs et moi-même, vous souhaitent une bonne et heureuse année et une bonne santé pour 2010 et que notre association continue de rayonner modestement à Val-et-Châtillon

Le président,





Amis du Club Vosgien,

Tout au long de l'année le Club Vosgien de la Vezouze s'efforce de vous proposer des activités variées liées à la nature. Quelques points forts de l'année 2009:

Sorties raquettes

En association avec nos amis des Clubs Vosgiens de la Vallée de la Plaine, nous organisons plusieurs sorties dans les Hautes-Vosges.

Lors d'une sortie, les participants ont le plaisir de partager un repas marcaire.



Assemblée Générale

Une centaine d'adhérents étaient présents à la salle des fêtes de Val-et-Châtillon.

Depuis sa création en 1931, le Club Vosgien a son siège social à Val-et-Châtillon.

A chaque assemblée, des bénévoles actifs sont mis à l'honneur.

Thé dansant

Organisé chaque année, il permet à nos amis de partager un après-midi convivial avec les marcheurs et il remporte toujours un vif succès.



Travaux : Passerelle de la Fourchue-Eau

Outre l'entretien régulier et le balisage des 320 km de sentiers du secteur, des travaux sont nécessaires : réfection des passerelles et des échelles, aménagements de lieux de repos et de pique-nique, mise en valeur des points de vue et du petit patrimoine.

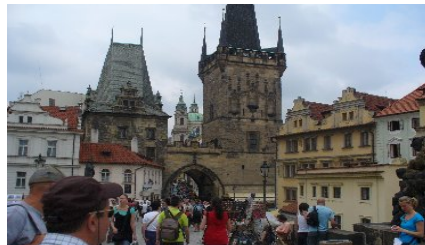
20 ans du Refuge de la Boulaie

En 1999, suite à la reprise du refuge de la Boudouze par l'ONF, Georges Eppe et son comité ont acheté l'ancienne ferme située au lieu dit La Boulaie qui deviendra très vite, notre refuge. Lieu où depuis, de nombreux amis ont pu séjourner. Une centaine de personnes ont participé à la journée Portes Ouvertes organisée pour les 20 ans de notre refuge.



Séjour d'une semaine en République Tchèque

Associant tourisme et randonnées, les séjours du Club Vosgien, avec plusieurs propositions d'activités de marche et de découverte, se déroulent dans une ambiance de simplicité, de partage et de convivialité.



Les Petits sur les sentiers du Club Vosgien

En 2009, dans le cadre du CAJT de la Haute Vezouze, Annie et Carole, en partenariat avec le Club Vosgien, ont permis aux petits de découvrir les sentiers de proximité.

Découverte de nos sentiers par d'autres associations de marcheurs

En octobre, une journée estivale a ensoleillé la sortie des Pas Lents de Walscheid. Nos voisins Mosellans ont été très contents de découvrir la beauté des sentiers et leurs curiosités.



Musée de sel à Marsal

Journée culturelle très appréciée. Après la visite du musée, découverte du village de Marsal et pause repas bien agréable dans un lieu de pique-nique aménagé.

Si vous êtes intéressé par une ou plusieurs de ces activités, venez nous rejoindre.

ASSOCIATION DES CONJOINTS SURVIVANTS VEUFs ET VEUVES

Section de Cirey-sur-Vezouze / Val-et-Châtillon

Accueillir, aider, informer, défendre sont les principaux buts de l'association.

Notre section compte une cinquantaine de personnes.

Nous portons nos efforts sur l'anti-solitude en organisant des repas, goûters et au niveau départemental des voyages.



Nos activités en 2009 :

- 24/01 : Galette des Rois à Cirey
- 15/03 : Assemblée générale départementale à Nancy
- 19/04 : participation à une repas organisé par la section de Baccarat
- 15/05 : Goûter à Cirey
- 23/08 : Sortie organisée par la section de Baccarat
- 10/10 : Goûter à Cirey
- 18/12 : Repas à la salle des Fêtes de Cirey, organisé par la section

A toutes et à tous les habitants de Val-et-Châtillon : bonne fin d'année, meilleurs voeux pour 2010 et merci à la municipalité qui nous soutient et nous apporte aide financière.

Lise Meyer



Amis sportifs,

Une année se plus s'est écoulée, la JS VAL est toujours fidèle au rendez vous de la rédaction de ce bulletin municipal. Quoi de neuf depuis notre dernier compte rendu? Une nouvelle saison a démarré et il faut dire que les résultats de ce début de championnat ne sont pas terribles puisque le club est classé 10^{ème} de son groupe sur 12 équipes.



Le départ de notre gardien pour un club voisin à l'inter saison nous a quelque peu pénalisé puisqu'il nous a fallu reformer un nouveau gardien. Après des débuts difficiles, cela commence à aller mieux. A noter aussi, l'arrivée de plusieurs jeunes joueurs du cru local qui n'ont pas encore l'expérience des plus anciens. Plusieurs blessures de joueurs nous ont également pénalisé. Tout cela pour expliquer les

résultats peu flatteurs de notre début de saison.

Restons optimistes pour la suite du championnat, cela devrait aller mieux dans les mois à venir. Le travail prodigué à l'entraînement par PATOCHE devrait porter ses fruits. (Merci PATOCHE pour ta patience). A par cela tout va bien, l'ambiance est bonne au sein du club. Un grand merci à tous nos supporters et à tout ceux et celles qui participent de près ou de

loin à nos manifestations.

Les joueurs, les dirigeants et moi-même vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année et une année 2010 pleine de joie et de bonheur.

Le Président



Cette année encore, les Gars du Val ont été présents sur toutes les courses programmées par Sport Loisirs. Le Club se porte bien, avec une certaine stabilité au niveau des participations aux différentes courses.

Cependant, pour perpétuer l'avenir du Club, il faudrait assurer la relève des coureurs au niveau de toutes les catégories. Pour cela, un appel est lancé auprès des personnes, jeunes ou moins jeunes, qui se sentiraient une âme de coureur sur route.

Il est à noter qu'en parallèle des courses, il y a de la marche. Cette marche n'est pas de compétition et chacun l'effectue à son rythme ; il n'y a pas de classement final. Si éventuellement des personnes voulaient s'impliquer dans la course ou dans la marche, le président Doudou serait heureux de les accueillir.

Le loto s'est très bien déroulé et, pour cela, remercions toutes les personnes qui ont œuvré à sa réussite.

À retenir pour 2010 :

- Le loto le 22 mai ;
- La course *la foulée du renard* qui se déroulera le 9 mai.

Nous remercions les mairies de Val-et-Châtillon, Petitmont et Cirey pour les autorisation de passage de la course, ainsi que leur générosité pour la dotation des coupes. Nous remercions également tous nos sponsors qui nous permettent de survivre et tous les bénévoles.



Nous souhaitons à tous une bonne et heureuse année et surtout une très bonne santé.

Le Comité.



Centre de CIREY-sur-VEZOUZE
 Responsable : Angélique MAGNIER
 20, chemin du Baron
 Tél et fax : 03 83 42 75 68

Annexe de VAL-et-CHATILLON
 Chargée d'annexe : Marie-Thérèse GERARD
 Route de Petitmont
 Tél : 06 31 13 43 62

Durant la dernière campagne d'hiver, le centre de Cirey sur Vezouze a servi 22401 repas pour 97 familles : 238 personnes dont 5 bébés.

L'annexe du Val a accueilli 15 familles: 35 personnes dont 1 bébé.



Pour la distribution, Colette, Nicole, Marie-Jo et Marie-Thérèse accueillent les personnes bénéficiaires, le mardi de 13h30 à 15h, autour d'une table avec café et gâteaux pour un moment d'échange et de partage. Des vêtements leur sont proposés ponctuellement selon les dons qui sont faits.

Les vêtements pour adultes et enfants, le matériel pour bébé et les jouets sont les bienvenus.

La nouvelle campagne a débuté le mardi 1er décembre 2009

Pour s'inscrire en cours d'année, il faut se présenter au centre de Cirey, les mardis de 16h à 16h30.



ASSOCIATION DES MUTILES ET ANCIENS COMBATTANTS DE MEURTHE-ET-MOSELLE.

Section de VAL-ET-CHATILLON

Mission première : Dans le cadre du devoir de mémoire, notre section s'efforce d'être présente ou représentée dans la majorité des cérémonies à caractère patriotique afin de rendre hommage à nos camarades morts pour la France en défendant nos libertés.

Toutes les occasions sont bonne pour rappeler et mieux faire ressentir à notre jeunesse, la nécessité de pérenniser la mémoire de ceux qui, en dehors de toute opinion sociale ou confessionnelle, ont au péril de leur vie et malgré leur âge, lutté pour le bien et la grandeur de la France.

Situation et évolution des effectifs en cours d'année :

Effectif au 1er janvier 2009 : 30

Effectif au 30 octobre 2009 : 29

Décès : M. Claude LEBRUN (le 1/7 2009)

Composition du bureau :

- Président honoraire : Raymond HERY
- Président : Pierre SOMMIER
- 1er Vice Président : Roland DAL MARTELLO
- 2ème Vice Président : Patricio GARCIA
- Trésorière : Danielle BESNARD
- Trésorier adjoint : François BAJOLET
- Porte-drapeau : Paul PIERRE
- Porte-drapeau adjoint : François BAJOLET
- Vérificateurs aux comptes : Michel LEMAIRE - André SCHOTT

Au cours de l'année 2009 : 16 sorties avec délégation et porte-drapeaux.

Le Président Pierre SOMMIER remercie également les membres et toutes les personnes qui ont participé à ces différentes cérémonies patriotiques.

Tous les membres de la section A.M.C. et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2010.

Le Président, Pierre SOMMIER



L'ADMR CIREY BADONVILLER poursuit sa route.

L'Assemblée Générale, qui s'est tenue le 20 mai 2009, a démontré que le bilan de santé de l'association est positif.

Avec une augmentation du nombre de foyers aidés et donc des heures de travail, l'association a permis l'embauche, sur l'année 2008, de 4 salariées supplémentaires.

Attentive à la formation de ses employées, ainsi qu'à la qualité de ses prestations, sur les conseils de la Fédération ADMR 54, l'association s'est engagée dans une démarche en vue de l'obtention de la certification qualité.

Le service Portage Repas fonctionne sur les 2 cantons CIREY SUR VEZOUZE et BADON, pour la livraison des repas, du lundi au samedi, repas des dimanches et jours fériés compris.

Fin octobre, la Semaine Bleue, consacrée aux personnes âgées, a permis d'offrir un pot de fleurs aux dames et une bouteille de vin aux messieurs. Les calendriers, à l'enseigne de l'ADMR, sont proposés en fin d'année.

L'association organisera pour la première fois un

LOTO de Printemps à BADONVILLER, dont la date reste encore à déterminer, elle vous sera communiquée ultérieurement. Nous vous attendons nombreux.

Emmenée par une équipe de bénévoles actives, l'association serait désireuse de travailler avec d'autres personnes aimant le contact et souhaitant s'impliquer dans le projet ADMR. Toutes les propositions seront les bienvenues.

Rappel des heures d'ouverture de la Maison des Services, rue St Martin à BADONVILLER :

Lundi : 8H30-11H30/13H30-16H30

Mardi : 8H30-11H30

Jeudi : 13H30-16H30

Vendredi : 8H30-11H30/13H30-16H

Salle de Justice de Paix Rue Saint Martin
54540 BADONVILLER

Tél. : 03.83.42.67.40 Fax : 03.83.42.43.35

(En dehors de ces horaires, possibilité de joindre Mme WERNERT, Présidente, au 03.83.42.52.99)



Vous avez des besoins pour du jardinage, de l'entretien d'espaces verts, ménage, repassage, petits travaux de bricolage... F.R.Services est à votre disposition, nous nous chargeons des formalités administratives et vous mettons à disposition un personnel compétent.

De plus, dans le cadre des emplois familiaux, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 50 % du montant annuel des prestations dans la limite de la législation en vigueur.

Un simple appel suffit : Virginie Daudey répondra à vos questions. Vous pouvez nous contacter au 03 83 42 39 63 le lundi et le mercredi sur Blâmont et au 03 83 75 49 92 le mardi et le jeudi à Baccarat.

Vous pouvez aussi venir nous rencontrer à Blâmont au 4 rue du 18 novembre et à Baccarat au 35 rue division Leclerc.

F.R.Services est une association loi 1901, sans but lucratif, agréée Association Intermédiaire par la préfecture de Meurthe-et-Moselle et agréée Emplois Familiaux. Elle est référencée par l'Agence Nationale des Services à la Personne.

F.R.Services, c'est aussi un service auprès des entreprises, des artisans, commerçants, des associations, des collectivités... N'hésitez pas à nous contacter pour avoir de plus amples renseignements.

Le cinquantenaire de l'école Gratien LORRAIN

C'est au cours d'une belle journée automnale que s'est déroulé le samedi 17 octobre dernier le cinquantenaire de l'école, qui porte depuis cette date le nom d'Ecole Gratien Lorrain. Retour sur ce moment fort en émotions...

Une foule nombreuse s'était massée devant l'école vers 11h30 afin d'assister au dévoilement de la plaque portant l'inscription « Ecole Gratien Lorrain (1883-1978) ».



Après un mot d'accueil de Madame Tallotte, maire et conseillère générale, un discours retraçant la vie de celui que nous honorons a été prononcé. En voici de très larges extraits :

« 1959-2009 : nous fêtons aujourd'hui le cinquantenaire de notre école qui ne porte pas de nom. C'est le moment idéal de lui en donner un. Je n'ai rien contre les écoles Jules Ferry, Victor Hugo ou encore Saint Exupéry, mais je trouve qu'il est dommage de ne pas garder une trace locale dans le nom de l'école du village. Aussi, c'est pourquoi nous souhaitons rendre hommage à Monsieur Gratien Lorrain, pour sa vie passée au service des autres. Je tiens tout particulièrement à remercier Madame Jacqueline Dardaine, qui m'a fait comprendre par ses récits sur l'école qu'il était important que l'école porte un nom et que ce nom soit celui de Gratien Lorrain. On lui devait bien cela ! Je tiens aussi à remercier à Madame Tallotte, maire et conseillère générale, pour son soutien dans ce projet et l'ensemble de mes collègues conseillers municipaux qui ont voté à l'unanimité cette délibération. Retraçons sommairement la vie de celui que nous honorons ce matin.

Pour beaucoup d'entre vous, Monsieur Gratien Lorrain est un illustre inconnu. Pourtant, vous allez le voir, il a marqué la vie de notre commune au siècle dernier car il détient encore à ce jour le record de longévité en qualité de maire de la commune de Val-et-Châtillon.

En 1871, Monsieur et Madame Julien Lorrain quittent Wisches, commune du canton de Schirmeck, nouvellement annexée pour ne pas devenir Allemands. Ils s'installent à Val-et-Châtillon, où l'industrie textile est en plein développement depuis la création des Etablissements Bechmann dans les années 1850.

A leur foyer, naît le 14 avril 1883, un enfant de sexe masculin, qu'ils prénomment Gratien. Dès

sa naissance Monsieur Lorrain est un enfant fragile et malade qui cause bien du souci à ses parents. A l'âge de 12 ans, son père décède. Gratien Lorrain passe toute sa scolarité sur les bancs de la toute fraîche école de Jules Ferry, qui permit d'asseoir confortablement la 3ème République. Son rêve était de devenir instituteur, un maître d'école qui enseignerait aux enfants la lecture, l'écriture, le calcul et la nature qui le passionnait tant. Hélas, à 14 ans, alors qu'il est prêt à entrer à l'Ecole Normale pour devenir enseignant, sa mère le fait entrer aux bureaux des Ets Bechman. Il ne deviendra jamais l'instituteur qu'il rêvait d'être. En 1902, il quitte les Ets Bechman pour entrer à la Société Cotonnière Lorraine, qui vient d'être mise en route.

En 1914, éclate la Première guerre mondiale. En raison de ses problèmes de santé, il n'y participera pas. Mais il œuvrera encore et toujours pour le textile à Saulxures sur Moselotte où il s'était réfugié avec sa mère.

Ce n'est qu'en 1919 qu'il revient au Val, son village natal, meurtri par ces quatre années de guerre. Il travaille à la reconstruction du pays dans l'entreprise de travaux publics René Martignoni dont il deviendra par la suite le gérant.

Très vite, l'entre-deux-guerres laisse place au 2ème conflit mondial. Gratien Lorrain fait alors son entrée à la mairie par la petite porte. En effet, il devient employé auxiliaire en remplacement de l'employé titulaire qui lui était mobilisé. C'est ensuite un coup du destin qui se joue en 1943. Rien ne laissait présager ce qui allait ensuite se passer. A l'heure où beaucoup prennent aujourd'hui, leur retraite à 60 ans, la vie de ce tout jeune sexagénaire va être profondément changée. Le 27 août 1943, en plein milieu de la guerre, Louis Canaut, maire de la commune décède subitement. En septembre suivant, le conseil municipal se réunit afin d'élire un nouveau maire. La situation est dans l'impasse car tous les conseillers municipaux se refusent. Quelques semaines après, le 20 octobre 1943, une solution est enfin trouvée. Les conseillers proposent Monsieur Gratien Lorrain, qui n'est pas élu, à la fonction de maire de la commune. Celui-ci, et c'est tout à son honneur, accepte une telle charge bien qu'à l'époque cela n'ait absolument rien d'une sinécure dans les tragiques circonstances vécues par la patrie. Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle le désigna donc comme délégué chargé d'assurer dans leur plénitude les fonctions de maire de la commune de Val-et-Châtillon par arrêté daté du 21 octobre 1943.

C'est un long « règne » qui commence car il sera investi de la confiance de ses concitoyens à chaque élection municipale. Il restera ainsi maire sans interruption jusqu'en mars 1971, date à laquelle il décida, à l'âge de 88 ans, de jouir paisiblement d'une retraite bien méritée.

Son passage à la tête de notre commune fut notamment marqué par la réalisation du groupe scolaire, qui portera donc vous l'avez compris dans quelques minutes son nom. C'est un dossier qu'il a suivi avec acharnement allant quasiment tous les jours voir l'avancement des travaux. C'était un lourd et onéreux projet qu'il a défendu bec et ongle et ce ne fut pas toujours chose facile. Mais qui sait ? Réalisait-il là un peu son rêve de jeune garçon lorsqu'il souhaitait devenir instituteur en offrant à sa commune une belle et flamboyante école qui accueillerait tant d'écoliers ? C'était un parfait autodidacte car il connaissait beaucoup de choses notamment sur la forêt. Il veilla toujours en parfait accord avec l'office national des forêts à la bonne gestion et à la conservation du patrimoine forestier, une des principales ressources de notre commune. Il a toujours eu le souci de gérer les biens communaux comme un bon père de famille. C'était un honnête citoyen soucieux de concilier l'intérêt général et l'intérêt privé dans la mesure du possible.

Tout son travail lui valut d'être promu au grade de chevalier du Mérite social, de chevalier du Mérite agricole pour son action au sein de l'association des communes forestières, de chevalier des Palmes académiques, récompense suprême décernée par la grande famille de l'Education Nationale. Pour l'exceptionnelle longévité de son mandat, il reçut également la médaille d'honneur départementale et communale mais aussi la plaquette de vermeil de la fédération sportive culturelle de France. Les pouvoirs publics ne manquèrent pas de reconnaître les mérites de celui qui présida aux destinées de plusieurs sociétés locales et qui au cours des hostilités avait risqué la déportation en apposant sa signature au bas de cartes de fausse identité !

Redevenu un simple citoyen en mars 1971, il vivra les dernières années de sa vie au Val avant de s'éteindre une dizaine de jours après avoir fêté son 95ème anniversaire à Cirey-sur-Vezouze le 26 avril 1978. Ses funérailles furent célébrées en l'église paroissiale. Il repose depuis dans la

sépulture familiale au cimetière de la commune. [...]

Le moment tant attendu est arrivé. Pour dévoiler cette plaque, il fallait choisir quelqu'un, mais quelqu'un qui ait un lien fort avec notre école. Croyez-moi, je n'ai pas cogité très longtemps car un seul nom s'est imposé directement dans mon esprit. Il faut que ce moment reste gravé dans nos cœurs. La femme qui va venir dévoiler la plaque est celle qui m'a soufflé le projet l'an dernier un jour lors d'une discussion. Il est aussi amusant de voir que cette ancienne institutrice est une petite cousine de Monsieur Lorrain. Il n'existe à ce jour plus que de la famille éloignée, éloignée dans l'arbre généalogique et dans l'espace géographique. Troisièmement, cette ancienne directrice de l'école du Val qui va nous rejoindre pour dévoiler la plaque est pour moi qui suis enseignant un véritable modèle. Elle a fait toute sa carrière à Val-et-Châtillon, son village natal, mis à part deux années à Cirey. Elle a été de très nombreuses années aux commandes de l'école. Je pense qu'au bout de ces trois indices, vous avez quasiment tous reconnu Madame Jacqueline Dardaine, que j'ai remercié au début de mon propos et que j'invite à nous rejoindre avec émotion au moment le plus important de notre matinée. Mais la nostalgie ne s'arrête pas là. Il y a une autre surprise, une surprise réciproque. En préparant cet événement, et toujours grâce à l'aide de Madame Dardaine, nous avons retrouvé la première maîtresse, Mlle Demange devenue depuis Mme Krantz, qui est venue enseigner dans l'école. Elle habite dans le sud de la France. Madame Krantz nous a envoyé une lettre très émouvante qui montre tout son attachement au Val et à son école. Eh bien, croyez-le ou non, elle est parmi nous ce matin. Elle a fait ce long chemin pour venir honorer ce cinquantenaire de la première école où elle a commencé sa carrière d'institutrice. Je l'invite également à nous rejoindre et je pense que cet immense cadeau qu'elle nous fait en étant là ce matin mérite de nombreux applaudissements. Je vous remercie pour votre attention. »

Puis, Mesdames Dardaine et Krantz ont dévoilé la plaque.



Les enfants de l'école ont après chanté « Colchiques dans les prés », une chanson d'autrefois



Tous se sont ensuite prêtés au jeu des photographies :



Les anciens comme les nouveaux enseignants posent devant l'école.



Les anciens élèves de l'école posent avec leurs enseignants.

Après ces moments de retrouvailles, tous se sont rendus à l'école afin de découvrir l'exposition qui avait été installée pour l'occasion.



Du vieux matériel pédagogique exposé dans la B.C.D.



Des anciennes photos de classe : souvenirs et nostalgie.....

Après la visite de l'exposition, tous se sont déplacés à la salle des fêtes pour le traditionnel vin d'honneur offert par la Municipalité. Mais avant, un autre discours sur la construction de l'école et quelques réflexions sur l'école les attendaient :

« La construction du groupe scolaire n'a pas été chose facile. Dès décembre 1946, un premier projet est déposé à la préfecture de Meurthe-et-Moselle. Il s'agit de bâtir un nouveau groupe scolaire, en remplacement de l'ancien qui était devenu vétuste. Le projet, s'il était accepté, devait s'accompagner d'une aide financière considérable de la part de l'Etat car le capital forestier de la commune avait été diminué de 10 000 m³ en raison de la présence allemande lors de la seconde guerre mondiale.

A la fin de l'année 1950, une commission constate une fois de plus l'état de délabrement des anciens bâtiments scolaires : murs lézardés, dégradations intérieures causées par des cantonnements intensifs de troupes ennemies ou alliées. Il faut aller vite. Le projet est définitivement accepté quelques mois après, au début de l'année 1951. La nouvelle école sera construite au lieu-dit "le Breuil ". C'est une zone située sur des marécages, ce qui ne facilitera pas non plus sa construction. On prévoit d'ouvrir 7 classes de 40 élèves par classe car la population scolaire atteindra bientôt 250 élèves.

La visite officielle à Val-et-Châtillon, du Ministre de l'Education Nationale, Monsieur Lapie, en avril 1951, concrétise l'appui financier tant attendu de l'Etat pour la réalisation du futur groupe scolaire.

Les plans de la nouvelle école sont confiés à M. Victor Henri Antoine, architecte spécialisé dans les bâtiments scolaires. Quant à la construction du bâtiment en lui même, elle sera menée par l'entreprise Ramella.

En 1952, le toit de l'ancien groupe scolaire est finalement réparé car les études sur l'emplacement des futurs locaux traînent. Le maire, Gratien Lorrain, fait d'ailleurs savoir que ce sont les gérants de l'usine Bechmann qui ont fait opposition jusqu'à maintenant à propos des terrains. Il proteste contre la campagne de mensonges qui empêche la revendication d'une collectivité décidée à mener une action sociale conforme à l'intérêt général.

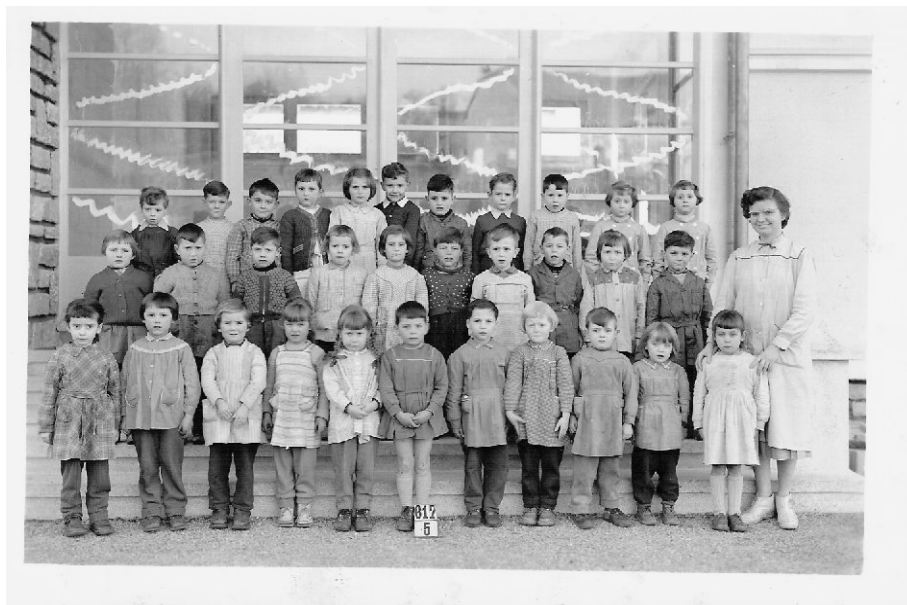
Après plusieurs années, l'école sort de terre comme un véritable champignon. A la rentrée d'octobre 1958, une classe enfantine mixte est créée. C'est Mlle Demange, qui deviendra ensuite Mme Krantz, une jeune institutrice vosgienne, qui en a la charge. Quelques mois plus tard, les autres classes rejoindront le nouveau groupe scolaire. C'est Monsieur Boury qui est le directeur de l'école des garçons et Madame Dardaine, qui est directrice de l'école des filles. L'école n'était pas mixte et c'est pour cette raison qu'il y a deux entrées dans l'école : une qui mène à l'école des filles et l'autre à l'école des garçons.

A l'époque, les enseignants faisaient très souvent toute leur carrière dans la même école, ce qui est le cas de Mesdames Boury, Dardaine, Cayet et Depoutot. Elles étaient toutes natives du canton. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Le Val n'est qu'un tremplin vers d'autres destinations plus alléchantes dans la région nancéenne. Les enseignants passent mais ne restent plus toute une carrière. Ce sont souvent de jeunes enseignants qui viennent y faire leurs premières armes.

Quand on y réfléchit bien, notre Val n'a plus l'activité économique florissante qui le caractérisait autrefois au temps où les usines tournaient à plein régime et où il y avait beaucoup de commerces et d'artisanat. Notre école semble bien être aujourd'hui notre dernier trésor qu'il nous faut à tout prix préserver. Ce serait une catastrophe pour la vie de notre commune si une nouvelle classe devait être fermée. En 50 ans, plusieurs classes déjà ont été fermées. Rappelez-vous à la fin des années 1970, à la fermeture définitive des usines, deux classes furent fermées voyant le départ de Mlle Danichert, mais surtout celui de Mme Depoutot, qui avait passé 25 ans de sa carrière au Val ! A chaque fois, ce fut un véritable choc. Sur les 250 élèves que comptaient l'école en 1959, il n'en reste plus qu'un tiers. »

L'exposition s'est poursuivie à l'école de 14h à 18h.

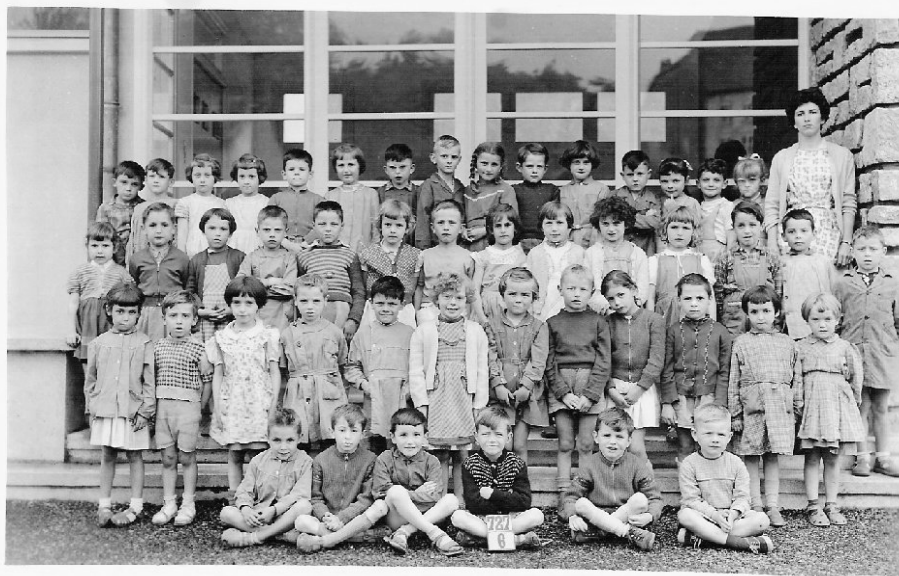
Pour revivre encore quelques instants ces moments de souvenirs, voici quelques photos tirées de l'exposition présente ce jour-là à l'école :



Première classe enfantine de l'école 1958/1959 avec Mlle Demange, devenue Mme Krantz.



*Monsieur Robert Boury. En arrière-plan, son épouse, Hélène.
Le couple cumule de très nombreuses de présence au Val, village natal de Madame Boury.*



Trois photos datant des premières années après l'ouverture du nouveau groupe scolaire.



L'équipe enseignante au grand complet de 1974: une petite pensée pour Madame Klein et Monsieur Marrant qui nous ont quittés. Tous deux ont été longtemps enseignants au Val, occupant même de nombreuses années le poste de direction.



Madame Klein et sa classe en 1977.



Madame Depoutot et sa classe en 1977/1978



Madame Marie Reine Münsch, une enfant du Val, et sa classe en 1977/1978.



Ultime photo de classe pour Mlle Danichert au Val, avant la fermeture de 2 classes en 1979.



Monsieur Marrant et sa classe en 1985.



Madame Ferry, assistée de Madame Jacques, et sa classe en 1985/1986.



Dernière photo de classe avant la retraite pour Mme Cayet en 1987/1988.

J'en viens maintenant aux remerciements. Ils sont nombreux et je m'excuse déjà par avance si j'omets de citer quelqu'un. C'est de manière involontaire :

- Madame Josiane Tallotte, maire et conseillère générale ainsi que l'ensemble du conseil municipal pour leur soutien tant moral que financier pour l'adhésion au projet et son organisation.
- Monsieur Alain Gérard et Madame Anne Marie Caro, pour leur aide si discrète et toujours aussi précieuse.
- Les enseignants de l'école mais aussi leurs élèves et leurs parents d'élèves qui ont été mis à contribution. Gageons que de tels partenariats se reproduiront dans l'avenir ...
- Monsieur et Madame Roland Dardaine, Madame Denise Cayet, Madame Monique Ferry ainsi que Monsieur et Madame Roger Cornibé, qui m'ont si gentiment ouvert la porte de leurs souvenirs en me prêtant des documents pour l'exposition.
- Pour la partie technique, Monsieur Bèche et Mme Beaujoie pour le prêt de matériel, et Madame Gisèle Bourbon, notre fidèle organiste, pour la partie musicale.
- Les anciennes enseignantes et/ou les représentants de leur famille qui se sont déplacés exceptionnellement pour l'occasion : Monsieur et Madame Krantz, venus de Saint Raphaël, Madame Roger Marrant et sa fille venues des Vosges, Monsieur et Madame Boury venus de Saint Nicolas de Port, Madame Fourman (fille de Madame Klein) ...
- Et enfin, les nombreuses personnes élues ou non qui sont venues assister à ce grand moment de nostalgie.

Olivier BENA

In Memoriam :

Monsieur l'abbé Robert Senger (1920-2009)

Le samedi 31 janvier dernier, une page de l'histoire de notre Val s'est tournée avec le rappel à Dieu de Monsieur l'abbé Robert Senger. Celui que les historiens locaux retiendront comme le dernier curé de la paroisse Saint Laurent de Val-et-Châtillon est décédé à Saint Dié des Vosges dans sa 89^{ème} année. Retraçons la vie de notre dernier « pasteur ».

Robert Marie Joseph Senger naît à Nancy le 29 juillet 1920. Il est le deuxième d'une famille de trois enfants. Issus d'une famille très catholique, les enfants Senger seront à l'écoute de l'appel de Dieu.

A la suite de son frère aîné, Alain, qui deviendra abbé, le jeune Robert entre au séminaire de Bosserville afin d'y devenir prêtre. Après ses études, et quelques semaines avant la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, il est ordonné prêtre le 31 mars 1945 à la cathédrale de Nancy par Monseigneur Fleury.

Il devient vicaire à la basilique Saint Epvre de Nancy de 1945 à 1948. Puis, il est nommé administrateur de Barbonville de 1948 à 1954. Ensuite, pendant onze ans de 1954 à 1965, il sera curé de Villacourt. C'est à

cette date, qu'il va lier à jamais sa vie à celle de la paroisse du Val. L'actuel occupant de la cure du Val, l'abbé René Jeanson, curé depuis 1958, quitte la paroisse pour exercer son ministère dans le doyenné de Gerbéviller, lieu qu'il ne quittera jamais jusqu'à son décès en 2007 et où il est inhumé. C'est l'abbé Senger qui est nommé en remplacement comme curé du Val mais aussi de Saint-Sauveur.

Le 19 septembre 1965, l'abbé Fersing, curé-doyen du doyenné des Vosges procède à son installation au cours d'une matinée dominicale où nombreux sont ceux qui se sont déplacés pour accueillir le nouveau prêtre. Les « Gars du Val » avec leur clique sont également là pour saluer leur nouvel aumônier.

Pendant 36 ans, de 1965 à 2001, l'abbé Senger a participé et a été étroitement associé à tous les

événements heureux ou malheureux qui ont marqué la vie de ses paroissiens et de notre commune. Il a connu nombre d'entre nous sur les bancs du catéchisme. Son image est incontestablement liée à celle de sa cousine, Madame Marcelle Thomas, qui était son aide aux prêtres. Il a célébré tous les moments importants de notre existence : les baptêmes, les mariages et les enterrements. Il a vécu 36 années de dévouement au service d'une cause, au service de tous. Son tempérament gai et souriant savait nous rendre la vertu agréable. Ses sermons étaient presque toujours liés à une actualité qu'il dévelop-

pait de façon pertinente et où perçait toujours une pointe d'humour, quelquefois même un brin de malice.

Le 11 janvier 1976, il avait accueilli Monseigneur Jean Bernard, Evêque de Nancy-Toul, venu consacrer le nouvel autel en pierre de grès des Vosges présenté face aux fidèles suivant le Concile Vatican II.

En 1995, il célébra avec joie son jubilé, 50 ans d'une vie sacerdotale à la suite du Christ. Ayant alors atteint l'âge de la retraite, il continua son ministère et fut nommé prêtre auxiliaire de

l'ensemble paroissial des Vosges au doyenné des Deux Vallées. En 2000, il se retira au presbytère de la commune.

Le 10 juin 2001, il célébra sa dernière messe au Val avant de le quitter définitivement pour Saint-Dié des Vosges où il s'installa à la Maison Saint Pierre Fourier, maison de retraite du diocèse de Saint-Dié. Le 31 janvier 2009, après quasiment huit années de repos bien méritées, il s'est éteint partant ainsi à la rencontre de Celui qui l'avait guidé toute sa vie. Ses obsèques furent célébrées en l'église Notre Dame de Galilée à Saint-Dié suivies de son inhumation au cimetière Rive-Droite. Une messe fut également célébrée à son intention le dimanche 15 février suivant en l'église de Val-et-Châtillon. Il était membre de l'Association de Prières.
Requiescat in pace !



Août 1965 : arrivée au Val de l'abbé Senger (à gauche) en remplacement de l'abbé Jeanson (à droite)



10 juin 2001 : l'abbé Senger quitte définitivement le Val après 36 années de présence.



15 août 1995 : prière du chapelet à la Grotte Notre Dame de Lourdes.

Cette année-là, l'abbé Senger fêtait son jubilé d'or sacerdotal.



Dernière photo prise de l'abbé Senger quelques jours seulement avant son décès. Il est ici accompagné de sa cousine et ancienne aide aux prêtres, Madame Marcelle Thomas.

Un grand merci doit être également adressé à Mesdames Monique Thomas, Marie Thérèse Biétry et Gisèle Bourbon qui m'ont si gentiment prêté ces photos.

Un peu de mémoire....

Puisque nous rendons hommage à celui qui a été le dernier curé du Val, souvenons-nous des différents prêtres qui se sont succédé dans notre Val depuis 1900.

- **Abbé Charles Deviot**, fondateur des « Gas du Val »
 - Curé du Val de 1896 à 1910
 - Aidé dans sa tâche par l'Abbé Subtil dès 1907 puis par l'Abbé Filippi dès 1908
- **Abbé Mercier**,
 - Curé du Val de 1910 à 1912.
- **Abbé Edouard Rémy**,
 - Curé du Val de 1912 à 1914
- **Chanoine Jean Baptiste Seel**,
 - Curé du Val de 1919 à 1949
- **Abbé Bernard Hoffelé**,
 - Curé du Val de 1949 à 1953
- **Abbé Paul Wittemer**,
 - Curé du Val de 1953 à 1958
- **Abbé René Jeanson**,
 - Curé du Val de 1958 à 1965
- **Abbé Robert Senger**,
 - Dernier curé du Val de 1965 à 2001

Il convient également de se souvenir du chanoine Charles Umbricht, à qui j'ai consacré l'an dernier un article, qui avait célébré sa première messe au Val en 1897 ; sans oublier l'enfant du pays, l'abbé Marin Guénaire, qui officia également sa première messe au Val en 1936.

Une bonne pensée pour eux tous...

Olivier BÉNA

Nos cloches ont 90 ans !



Les cloches sont l'un des plus vieux instruments sonores qui existent. Elles sont nées probablement, quant à leur principe, à l'époque où l'homme sut, par le feu, durcir l'argile et constituer ainsi un vase qui se révélera « sonore » en le percutant.

Les cloches ont été utilisées dans les églises chrétiennes depuis le 7ème siècle. Mais ce ne fut qu'à partir du 13ème siècle que les progrès en matière de conception et de technologie de la fonderie permirent la création de spécimens de grande taille, associés généralement aux cathédrales. Ces cloches furent créées en faisant couler du bronze, le seul alliage produisant des couleurs harmonieuses, dans un moule en briques couvert de cire.

Les cloches rythment la vie quotidienne tant profane (gestion du temps par l'horloge) que sacrée : angélus, messe, vêpres, mariage, enterrement, glas... Les cloches des églises pouvaient autrefois être utilisées comme système d'alerte pour des événements graves comme le feu ou les invasions, ou la fin d'une guerre.

Selon la Monographie de Val-et-Châtillon réalisée par Monsieur Nicolas Dubach, c'est en 1835 que sont installées nos « anciennes » cloches. Ces trois nouvelles cloches qu'abritait le clocher de l'église furent bénies par Pierre Gaspard Silvain, curé de Lorquin en présence de l'abbé Charles Louis Hubert, curé du Val.

La grosse cloche prénommée "Catherine" dont le tintement devait prévenir les habitants en cas d'incendie eut pour parrain Monsieur Antoine Louis François, baron de Klopstein, maire du Val depuis 1829, et pour marraine Madame Catherine Claire Chevandier de Valdrôme, épouse de Jean Chevandier de Valdrôme.

La moyenne "Stéphanie" eut pour parrain Emmanuel, 2ème baron de Metz, premier président de la cour royale de Nancy et gendre d'Antoine Louis François, baron de Klopstein. Sa jeune marraine fut Madame Stéphanie Marie de Klopstein, bru d'Antoine Louis François, baron de Klopstein, qui décéda en 1846, âgée seulement de 31 ans.

La petite enfin reçut le nom de « Joséphine Henriette ». Elle fut portée sur les fonds baptismaux par Monsieur Joseph Cayet, adjoint au maire du Val, et Madame Catherine Henriette Souhait.

Quasiment 80 ans plus tard, fin 1914, la commune est occupée et pillée par l'ennemi allemand. Les cloches vont alors être démontées laissant ainsi le village orphelin. Elles avaient annoncées quelques semaines auparavant en sonnant à toute volée le début de la 1ère guerre mondiale.

Au lendemain de la guerre, la commune reçoit des indemnités de guerre par l'Etat afin d'acquérir de nouveaux équipements en remplacement de ceux qui avaient été détruits par les Allemands. C'est ainsi que la décision fut prise de pourvoir l'église de nouvelles cloches.

C'est le 4 janvier 1920, il y a donc 90 ans jour pour jour, que de nouvelles cloches sont bénies selon la tradition :

La grosse cloche, qui donne le fa dièse, reçoit le prénom de « Jeanne d'Arc », l'illustre sainte qui allait être canonisée en 1920. Son parrain est le père Umbricht, l'héroïque aumônier de la Grande Guerre que l'on ne présente plus. Sa marraine est la Baronne Jean de Klopstein, veuve du Baron Jean, tué le 17 novembre 1914 par un coup de feu reçu par les Allemands alors qu'il se trouvait à la fenêtre du château de Châtillon.

La moyenne cloche, qui donne le sol dièse, se nomme « Marguerite Marie », en hommage à Sainte Marguerite-Marie, qui fut investie de la mission d'établir une dévotion particulière envers le Sacré-Cœur. Cette dernière fait également partie de la liste des canonisés de l'année 1920. Elle a pour parrain Monsieur René, Veillon, ancien maire du Val, qui devait décéder quelques semaines plus tard le 19 avril 1920, et pour marraine, Madame Zeller.

La petite cloche, qui donne le la dièse, s'appelle « Bernadette ». Son parrain est Monsieur Charles Dardaine, alors adjoint au maire, et sa marraine, Madame Marie Grandidier.

Les cloches font partie de notre patrimoine. Depuis 90 ans, elles rythment la vie de notre village. Espérons qu'elles continueront de sonner encore de très longues années.



P.S. : Merci à Madame Josiane Ehrlé pour le prêt de ces deux cartes postales.

Olivier BENA

La Société « Les Gas du Val »

Faisant écho à la création de l'Union Saint Bernard (U.S.B.) à Cirey-sur-Vezouze en 1906, la Société « Les Gas du Val » est fondée en 1909 par l'abbé Deviot, qui fut curé du Val de 1896 à 1910. Bien que ses débuts furent modestes, la Société allait très vite se développer animée par son entrain, sa valeur et ses succès. Elle était composée à la fois de la musique mais aussi de la gymnastique.

Dirigée par la suite par l'abbé Filippi, venu à Val aidé l'abbé Deviot à partir de 1908, la Société devait très rapidement entrer dans une phase d'activités qui lui valut une grande renommée. Rattachée à l'Union Drouot (F.G.S.P.F.) le 10 janvier 1909, la Société a participé notamment aux concours de Lunéville, Nancy et Blâmont.

C'est surtout grâce aux efforts et à la mise en œuvre de l'abbé Remy, que le groupement connut tant d'ampleur et de perfection avant guerre.

Avant la Première Guerre Mondiale, elle a participé à de nombreux concours et laissait toujours aux membres du jury une forte impression de discipline, de vigueur et de science gymnique.



La première photo des Gars du Val

En effet, l'abbé Filippi a donné à la Société le meilleur de son temps : il s'est consacré de toute son âme à la direction morale de ses jeunes et communiquait à la Société son inlassable activité. Son moniteur général, Monsieur Gustave Gigleux, avait su, d'autre part, former une élite de gymnastes qui ne craignaient pas de rencontrer les sociétés les plus anciennes de la région.

L'abbé Mercier, successeur de l'abbé Filippi, s'est lui aussi consacré avec beaucoup de dévouement envers la Société.



En 1934

La guerre de 1914-1918 devait malheureusement arrêter ce bel essor. De même que la Société dispersa ses médailles, ses palmes, son drapeau, elle dispersa également ses membres sur les différents points du front de bataille. La France demanda de nombreux sacrifices aux Gas du Val. Ils surent les lui accorder en puisant dans les leçons qui leur avaient été données : le courage, la force, l'abnégation.

Au lendemain de la guerre, tout était à refaire, tout était à reconstruire. Certes, la ligne de conduite avait été tracée avant la guerre. Il suffisait de rassembler les débris et de poursuivre la route où elle avait si brillamment cheminé jadis.

De nouvelles difficultés allaient surgir où il fallut un grand courage pour les affronter : des difficultés financières, matérielles et de réorganisation. Mais l'abbé Seel, curé du Val, aidé de son dévoué moniteur général Gigleux, retroussèrent leurs manches afin de vite se remettre à la tâche et enregistrer des résultats très encourageants. Ayant adjoint la Préparation militaire à son programme, la Société « Les Gas du Val » fut reconnue par l'Etat le 1er août 1922, sous le n°10 320. Elle participa de nouveau à de nombreux concours dont celui de Nancy en 1924 où elle obtint une médaille d'or.



Hélas, la Société fut frappée par le destin : le 12 octobre 1924, la mort devait lui ravir son cher moniteur Gigleux. Très marquée par le décès de celui qui avait tant œuvré pour la Société, un moment de doute s'installa et on crut que la Société allait péricliter. Douleusement éprouvée, elle se redressa tel un géant et fit face au Devoir en trouvant une nouvelle énergie et une nouvelle volonté. Soutenue par son Conseil et son Président de l'époque, M. Farner, animée par l'abbé Seel, et dirigée par M. Camille Colson, nouvellement nommé moniteur général, elle retrouva vite sa belle activité. Elle obtint de nombreuses récompenses aux différents auxquels elle participa.

Olivier BENA

1010-2010 : *l'abbaye de Saint-Sauveur fête son Millénaire*

2010 s'annonce déjà comme une date historique pour Saint-Sauveur avec les nombreux événements qui vont jalonner cette année jubilaire marquant le Millénaire de son abbaye. Mais quel lien avec notre Val ? Tout simplement, Saint-Sauveur est le deuxième tableau d'un triptyque qui a comme point de départ ... le Val ou plutôt Bonmoutier. Retour en arrière...

L'Histoire nous invite à remonter à la fin du 7ème siècle. Vers 670, dans ce pays sauvage, Leudin Bodon, 17ème Evêque de Toul, possède selon la tradition un important domaine dans la contrée de Badonviller (Bodonis villa). Il décide de fonder un monastère de femmes, Bodonis Monasterium (Bonmoutier), dédié à Notre Dame et à Saint Pierre. Il confie la communauté de religieuses à sa propre fille, Thiéberge, qui en devient la première abbesse. On peut aujourd'hui être étonné qu'un évêque ait eu une fille, déclarée de surcroît ! L'explication est cependant très simple : avant d'entrer en religion, Bodon avait été marié. Après quelques années de mariage, d'un commun accord, chacun des deux époux avait choisi la vie religieuse. Bodon devint moine puis évêque.

Entre autres domaines, l'abbaye possédait le village de Cirey-sur-Vezouze non loin de là. Le monastère comprenait aussi la partie du pays appelée Vallâ. Son église conventuelle occupait l'emplacement de l'actuelle église de Val-et-Châtillon. Le couvent devait suivre la règle irlandaise de Saint Colomban.

Dans la seconde moitié du 9ème siècle, Arnoud, évêque de Toul, chassa les religieuses en raison de leur vie scandaleuse et de leur non respect de la Règle. Il les dédommagea, et appela à leur place des bénédictins, les fameux moines défricheurs. C'est un document datant de 912 qui atteste ce changement de « locataires ».

A la fin du 9ème siècle, l'empereur Charles le Gros donna Étival (autre fondation de Bodon) et Bonmoutier à l'abbaye d'Andlau, pour compléter les revenus de cette récente fondation de sa femme

Richarde[]. L'abbesse d'Andlau perdit ensuite ses droits sur Bonmoutier car l'évêque de Toul en était le réel titulaire.

En 995, au cours d'une visite pastorale, l'évêque de Toul, Etienne, de la famille des Folmar de Lunéville (comtes de Lunéville-Metz), trouva la mort parmi les moines bénédictins. On l'enterra cependant à Moyemoutier.

En l'an 1010, Berthold, 36ème évêque de Toul, créa un nouveau monastère d'hommes accueillant une vingtaine de religieux sur une colline voisine, "à trois quarts de lieu de Bodonis Monasterium"[]; ce sera l'abbaye de Saint-Sauveur. Pour des raisons que l'on ignore, ce monastère remplaça Bonmoutier, qui disparut du vivant de Berthold, mort en 1019 (selon Richer, religieux de Senones), ou plus tard en 1145 (selon Dom Calmet).



En résumé, la fondation de l'abbaye de Saint-Sauveur fut en quelque sorte un transfert de l'abbaye de Bonmoutier "in clivo montis" (sur la pente d'un mont). Une charte datant de 1012 officialise l'arrivée des premiers moines dans le nouveau monastère. A la disparition du monastère, les débuts de notre village se manifestèrent par la construction de quelques fermes notamment à la Molière et à Martinchamp, berceaux de notre actuelle commune.

Afin de respecter la chronologie historique, la première étape des festivités marquant ce Millénaire débutera donc tout naturellement à Val-et-Châtillon, le samedi 29 mai 2010 par un concert classique organisé en l'église Saint Laurent à 18h30. S'en suivra ensuite un repas pique nique près de la cascade puis la soirée continuera par une montée aux flambeaux entre Val (Bonmoutier) et Saint-Sauveur, symbolisant ainsi le départ des moines et le transfert de l'abbaye de Bonmoutier vers Saint-Sauveur. Cordiale invitation à toutes et à tous !

Si vous souhaitez devenir membre de l'Association des Amis de Saint-Sauveur, n'hésitez pas à contacter son Président, Monsieur Eric GIRARD au 03 83 42 63 00 . La cotisation est de 5 euros.

Olivier BENA

✉ Mairie de Val-et-Châtillon
Grande Rue
54480 VAL-ET-CHATILLON

☎ 03.83.42.51.07

📠 03.83.42.59.59

📧 mairie.val-et-chatillon@wanadoo.fr
<http://www.val-et-chatillon.com>